



*Communiqué de presse*

*Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 21 avril 2021*

Charte des MfE «Climat et santé»

## **Zéro net dans l'intérêt de la santé**

La protection climatique est synonyme de protection sanitaire. Dans leur charte **«Climat et santé»**, les **Médecins en faveur de l'Environnement (MfE)** posent **8 exigences pour la protection des personnes**. Elles englobent, entre autres, la reconnaissance du changement climatique comme menace sanitaire, l'abandon de subventions préjudiciables au climat, la mise hors service des vétustes centrales nucléaires suisses d'ici à 2025, un moratoire pour la construction d'autoroutes, la mise en place d'une économie circulaire et une stratégie nationale pour zéro net dans le secteur de la santé jusqu'en 2030.

Les impacts du changement climatique d'origine humaine sur la santé sont alarmants. «Nous devons enfin le reconnaître explicitement et en porter la responsabilité», déclare Bernhard Aufderreggen, dr. en méd., président des MfE. Et il s'adresse à ses confrères: «Nous voulons des personnes en bonne santé, nous devons donc nous porter garants d'un climat sain. Des mesures efficaces sont urgentes. Ce que nous décidons maintenant, détermine les bases existentielles et, de ce fait, la santé de nos petits-enfants.»

Les MfE posent 8 exigences à la classe politique nationale, cantonale et communale tout comme à l'administration et aux associations du secteur sanitaire. L'objectif d'ici à 2030: zéro émission de gaz à effet de serre nette.

### **Énergie respectueuse du climat sans énergie nucléaire**

Des mesures en faveur de la protection climatique ont un effet immédiatement positif sur la santé humaine. Si l'approvisionnement en énergie suisse se passe de pétrole, gaz et charbon, notre air sera plus pur et, donc, il y aura moins de maladies pulmonaires et cardiovasculaires ainsi que de décès.

La protection climatique requiert des solutions et une action rapides. Même des **petites centrales nucléaires** ne sont pas pensables, autant sous l'aspect économique et encore moins sous celui du **potentiel de risque**. Après un accident nucléaire grave, la Suisse, telle que nous la connaissons, **n'existerait plus**. Extraire de l'uranium libère beaucoup de CO<sub>2</sub> et le problème des déchets nucléaires n'est pas résolu. Les désuètes centrales nucléaires doivent donc être retirées du réseau d'ici à 2025.

### **Redistribution de l'espace routier, vitesse à 30, gel pour la construction d'autoroutes**

Une mobilité décarbonée signifie plus d'activité physique et moins de bruit pathogène. Un aménagement territorial des courts trajets est nécessaire pour atteindre le but à pied et à vélo. À cet effet, l'espace routier existant doit être redistribué en faveur du trafic piéton, cycliste, des transports publics. Pour protéger les gens, il faut la vitesse à 30 partout en agglomération, la vitesse à 80 sur les

autoroutes et geler leur développement. Il faut interdire les vols court-courrier, taxer le kérosène et l'essence.

### **Responsabilité de l'industrie et l'économie**

L'industrie, cimenteries et usines d'incinération des ordures ménagères entre autres, doivent empêcher leurs émissions de CO<sub>2</sub> plutôt que de spéculer sur une technique engloutissant le gaz à effet de serre dans le sol. Un «réel» bilan CO<sub>2</sub> pour les combustibles est nécessaire. Il faut combler la brèche des émissions de **CO<sub>2</sub> issues de parts de CO<sub>2</sub> biogènes et soi-disant neutres** (par ex. dans les pneus usés).

Les biens utilitaires et d'investissement doivent être recyclés dans un cycle technique et les biens de consommation dans un cycle biologique. Cela préserve les ressources. L'économie circulaire conditionne des produits fabriqués pour être recyclés. La numérisation doit être aussi en accord avec les objectifs climatiques.

### **Stratégie pour un système de santé carboneutre d'ici à 2030**

Le secteur sanitaire proprement dit occasionne plus de 5% des émissions de gaz à effet de serre suisses. Il caracole donc en tête de par le monde. Un paradoxe car il devrait protéger la santé humaine du changement climatique. C'est pourquoi, les MfE exigent du secteur sanitaire, d'ici fin 2022, une stratégie nationale<sup>1</sup> de décarbonisation à l'horizon 2030 au plus tard. La protection climatique et la santé planétaire doivent être enseignées à l'université tout comme les activités cliniques des employés du secteur sanitaire.

### **Informations de fond**

Charte des MfE **<Climat et santé>**

Changement climatique: **le traiter plutôt que temporiser** (OEKOSKOP 1/21, en allemand)

Brèche dans le bilan CO<sub>2</sub>: **pneus usés dans des fours à ciment** (OEKOSKOP 1/20, en allemand)

Changement climatique: **vagues de chaleur, pollens agressifs, moustiques étrangers** (OEKOSKOP 2/17, en allemand)

### **Contact:**

Dr. Martin Forter, directeur des MfE 061 691 55 83

Dr. méd. Bernhard Aufderreggen, président des MfE 079 639 00 40

<sup>1</sup> Tous les «acteurs» du secteur sanitaire sont sollicités: corps médical, hommes politiques, administrations de la confédération et des cantons ainsi que les caisses-maladie.